PROVINCE DE QUÉBEC
M.R.C. BROME-MISSISQUOI
MUNICIPALITÉ DE SAINT-ARMAND

30 avril 2008 Procès-verbal de la séance extraordinaire des membres du conseil de la Municipalité de Saint-Armand, tenue à la salle du Conseil de Saint-Armand, mercredi le 30 avril 2008 à 18h30, au lieu ordinaire des séances, sous la présidence de Monsieur Réal Pelletier, maire.

Présences Sont aussi présents, les conseillers suivants : Martin Landreville, Serge Courchesne, Marielle Cartier, Richard Désourdy, Ginette Lamoureux Messier et Clément Galipeau.

Autres présences La directrice générale, Jacqueline Chisholm, l'inspecteur municipal Luc Marchessault sont aussi présents.

08-04-097 RENONCIATION À L'AVIS DE CONVOCATION

ATTENDU QUE : tous les membres du Conseil sont ici présents;

Il est proposé par Clément Galipeau
appuyée par Ginette Lamoureux Messier
et résolu

DE : renoncer à l'avis de convocation de la séance extraordinaire et que tout sujet présenté sera discuté.

ADOPTÉ

OUVERTURE DE LA SÉANCE

Monsieur le maire, ouvre la séance et les sujets à discuter sont les suivants :

1. Embauche pour le poste de réceptionniste / commis de bureau
2. Nomination d'un inspecteur adjoint

08-04-098 1. EMBAUCHE POUR LE POSTE DE RÉCEPTIONNISTE / COMMIS DE BUREAU

Il est proposé par Richard Désourdy
appuyé par Martin Landreville
et résolu

QUE : Madame Marie-Ève Cloutier soit engagée au montant de 11.50 $ l'heure, avec une augmentation de 0.50 $ / l'heure après trois mois et un bonus de 1 000 $ à la fin du terme pour occuper le poste de réceptionniste / commis de bureau, 28 à 35 heures par semaine, durant le congé de maternité de Mélanie Bélisle.

ADOPTÉ

08-04-099 2. NOMINATION D'UN INSPECTEUR ADJOINT

Il est proposé par Marielle Cartier
appuyé par Clément Galipeau
et résolu

QUE : Monsieur Jean Vasseur soit engagé à titre d'inspecteur adjoint pour assister à Monsieur Luc Marchessault concernant les dossiers d'infraction aux règlements de la municipalité.

ADOPTÉ

08-04-100 **3.** **LEVÉE DE LA SÉANCE**

Il est proposé par Serge Courchesne
et unanimement résolu

QUE : la séance soit levée à 19h30.

ADOPTÉ

_____ _____

DIRECTRICE GÉNÉRALE **MAIRE**
Jacqueline C. Chisholm Réal Pelletier